

# Elections au CNESER 2023



*Reprenons en main notre devenir !  
Déterminés à vous satisfaire.*

## NOTRE HISTOIRE

### • LE COLLECTIF 384

Le Collectif 384 a été créé en 2022 en réaction, initialement, à notre exclusion du RIPEC ainsi qu'au déclassement que nous éprouvons du plus en plus durement.

Nous sommes un collectif national d'enseignants du supérieur (ES) n'ayant pas d'obligation de recherche (PRAG, PRCE, PLP, PE, PEPS, contractuels).

Notre statut « hybride », entre deux ministères, nous rend invisibles de part et d'autre. Nous souhaitons désormais mettre en lumière et valoriser notre implication dans l'enseignement supérieur.

**Notre mode de fonctionnement est démocratique et participatif.**

Nous respectons toujours la volonté des collègues grâce à des réunions ouvertes et à l'utilisation régulière de sondages pour connaître leur position sur les sujets essentiels les concernant. Notre programme a d'ailleurs été construit de cette manière.

**Collectif 384**

Collectif384@gmail.com



## NOS REVENDICATIONS

- ❖ **Nous demandons** une reconnaissance du travail intense fourni depuis des décennies dans l'enseignement supérieur. Nous devons pouvoir accéder aux **trois composantes du RIPEC**, dans les mêmes conditions que nos collègues enseignants-chercheurs.
- ❖ **Nous agissons** pour le suivi et l'amélioration des carrières et pour la reconnaissance de l'ensemble des missions que nous exerçons.
- ❖ **Nous œuvrons** également pour une hausse du point d'indice.
- ❖ Pour nous, un enseignement supérieur de qualité ne peut exister sans **l'expertise des enseignants du supérieur**, spécialistes de la pédagogie, soucieux d'assurer la réussite et l'épanouissement de l'ensemble de la communauté étudiante. Cet investissement doit être davantage reconnu car nous participons à former les citoyens de demain !
- ❖ **Nous demandons** les moyens nécessaires pour améliorer les conditions matérielles de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Cela doit concerner toutes les entités, indépendamment de leur taille, et ce sur l'ensemble du territoire.
- ❖ **Nous souhaitons** continuer à travailler en harmonie avec nos collègues Enseignants-Chercheurs et Chercheurs pour le bon fonctionnement de nos composantes. Nos collègues EC ne peuvent assumer à eux seuls toutes les charges administratives dans les établissements. Il en va de l'équilibre entre enseignement et recherche.
- ❖ **Nous souhaitons** initier une vraie réflexion en vue d'une modernisation de nos statuts (titulaires et contractuels) pour une pérennisation de nos postes et des conditions de travail plus attractives.
- ❖ **Nous réclamons** une facilitation du passage des ES titulaires d'un doctorat vers un poste d'EC.
- ❖ **Nous œuvrons** pour une Université plus juste, plus inclusive en défendant l'intérêt général.

- Collectif 384 -  
Collectif interuniversitaire  
Des enseignants du supérieur

## NOS ACTIONS

QUELQUES UNES DES ACTIONS DU COLLECTIF 384 EN VUE D'UNE INTEGRATION AU NOUVEAU SYSTEME DE PRIME RIPEC

- **pétition** signée par plus de 8 000 ES et EC pour réclamer justice ;
- création de **l'association « Collectif 384 »** et structuration du mouvement avec des **relais dans chaque Université**, et plus de 1300 adhérents à jour de leur cotisation !
- deux **rencontres avec des conseillers** de Mme la Ministre de l'ESR ;
- réunion de travail avec **France Université** ;
- rencontres et/ou courriers avec des **députés de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation** et d'autres **députés et sénateurs** ;
- alertes et demandes de soutien à différents **réseaux de responsables** de l'ESR (ex : réseaux des IUT, des INSPE, des STAPS...) ;
- nombreux **votes de soutien** aux ES à l'initiative du Collectif 384 dans les conseils de composantes ou des conseils d'administration d'universités ou d'écoles (nouvelles motions votées chaque semaine) ;
- sensibilisation auprès de différents **recteurs et autres acteurs de l'ESR** ;
- communication auprès des **médias** (France Inter, AEF, Mediapart, Le Monde et d'autres en cours) ;
- nombreuses réunions publiques sur les sujets concernant les ES et ESR dans les composantes, les établissements, et au niveau national.

## LES RAISONS DE NOTRE PRESENCE DANS CETTE ELECTION

- **Un nouvel acteur doit être représenté dans le paysage de l'ESR**

### Qui sommes-nous ?

Nous sommes un collectif national **d'enseignants du supérieur (ES)** n'ayant pas d'obligation de recherche (PRAG, PRCE, PLP, PE, PEPS, contractuels) et effectuant dans toutes les composantes de l'enseignement supérieur (facultés, IUT, écoles, INSPÉ...) un service annuel d'enseignement de 384 heures d'où le nom du collectif. Nous réalisons globalement un tiers des enseignements dans l'ESR (et même plus dans les IUT).

Nous assurons de nombreuses responsabilités pédagogiques et administratives et nous contribuons ainsi fortement au bon fonctionnement de nos établissements.

### Pourquoi l'appellation Enseignant du Supérieur (ES) ?

L'appellation **Esas** : Enseignants du Secondaire Affectés dans le Supérieur n'est **pas représentative ni de notre situation, ni de notre identité professionnelle**. Nous œuvrons intégralement dans le supérieur, dont nous faisons pleinement partie.

- **Un collectif 384 ouvert**

**Un vote pour la liste « collectif 384 » n'est pas un vote corporatiste. C'est au contraire voter pour une pluralité de la représentativité au CNESER. Enseignants contractuels, vacataires, enseignants du supérieur, BIATSS, enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants, nous travaillons ensemble pour construire un Enseignement Supérieur de qualité et nous continuerons à renforcer ce bel esprit d'équipe.**

Notre collectif est né pour lutter contre une injustice touchant les enseignants du supérieur. Mais nous voulons combattre toutes les injustices et les dysfonctionnements de notre « maison » : statut précaire des enseignants contractuels ou des vacataires, appauvrissement des établissements, mille-feuille administratif imposé par les regroupements d'établissements, logement étudiant, financement de la recherche...

La Maison de l'ESR brûle et le gouvernement regarde ailleurs... vers le privé. Et de ce côté-là, l'herbe est bien plus verte. Le nombre d'étudiants rejoignant des formations supérieures privées croît de 5% par an !

**Alors tous ensemble, avec la liste collectif 384, défendons le service public !**

### Quel est le rôle du CNESER ?

*Le CNESER, organe consultatif présidé par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) permet, grâce à sa composition pluraliste, un débat constructif entre les membres de l'ESR et la société plus globalement. Il a pour mission d'éclairer de ses avis les pouvoirs publics dans les politiques à mettre en œuvre au niveau de l'ESR comme les stratégies nationales, les dotations en emplois et en moyens financiers, la carte des formations...*

